



Madame, Monsieur,

Désormais, les demandes de cartes scolaires se feront **uniquement en ligne**, sur le site scolaire.moulins-bus.com.

La campagne d'inscription est ouverte **du 1er juin au 18 juillet 2026**.

Sont concernées :

- les demandes de cartes de transports scolaires interurbains de tous les élèves de Moulins Communauté
- les demandes de cartes scolaires du réseau urbain Aléo

Plus de formulaire papier, plus de déplacement en boutique : la procédure est entièrement dématérialisée et votre carte vous sera envoyée à domicile.

⚠ Passé le 18 juillet, votre dossier sera pris en compte mais la disponibilité de votre carte ne sera pas garantie pour le 1er septembre.

🔗 Comment s'inscrire ?

- Rendez-vous sur le site scolaire.moulins-bus.com
- Complétez le formulaire de demande en ligne
- Après validation de votre dossier, vous recevrez un lien de paiement (uniquement pour les cartes du réseau urbain)
- Réglez les frais de dossier (22,50€) en ligne, par carte bancaire (uniquement pour les cartes du réseau urbain)
- Votre carte vous sera envoyée à domicile

Nous vous rappelons que la carte scolaire Aléo permet d'effectuer uniquement 2 trajets par jour, en période scolaire. Elle n'est pas valable le samedi ni pendant les vacances scolaires.

Pour voyager en illimité sur tout le réseau Aléo, toute l'année, nous mettons à votre disposition l'abonnement annuel Évasion, réservé aux moins de 26 ans, à 138€.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

L'Équipe Aléo

Mail : aleo.scolaire@keolis.com

Tél : 04 70 20 23 74 (choix 2)